



**CENTRE
D'AUTOFORMATION
& DE FORMATION
CONTINUÉE**



**UNE OPPORTUNITÉ
POUR VOTRE CARRIÈRE
PROFESSIONNELLE**

lecaf-wbe.be





TABLE DES MATIÈRES

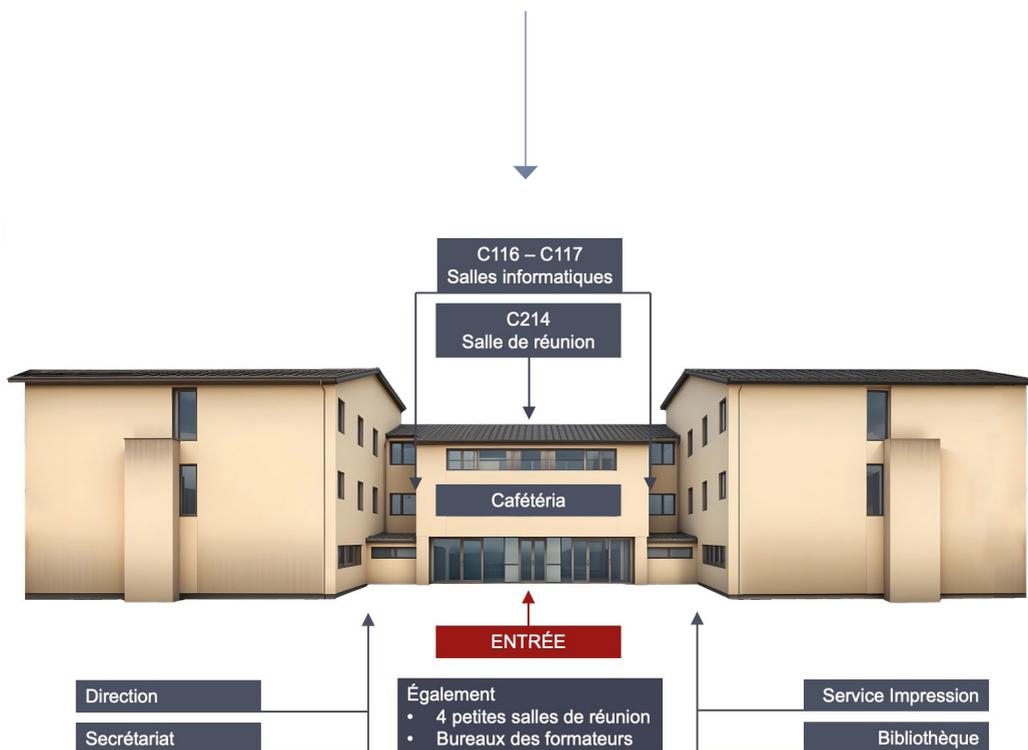
QUI SOMMES-NOUS ?	5
NOS MISSIONS	6
LE CAF À VOS CÔTÉS	7
NOTRE ÉQUIPE	11
NOS MÉDIAS	13
FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE (FPC)	17
LE CAF, C'EST AUSSI...	21
CONTACTS	24
LOCALISATION	25

1



LE CAF

BÂTIMENT C



QUI SOMMES-NOUS ?



Le CAF est le **Centre d'Autoformation et de Formation continuée**, créé en avril 1995 par Arrêté du Gouvernement, compétent pour les personnels des établissements d'enseignement de plein exercice, de promotion sociale, ainsi que le personnel technique des CPMS de la Communauté française. Il est l'un des deux opérateurs de formation sous l'autorité du Pouvoir Organisateur Wallonie-Bruxelles Enseignement (WBE).

NOS MISSIONS



- Préparer et animer des journées de formation continue.
- Préparer et animer des journées pédagogiques sur site.
- Répondre aux demandes personnalisées d'aide et de soutien psycho-pédagogique adressées par les différents personnels.
- Préparer et animer des réunions de travail pour des groupes d'enseignant-e-s ou pour les membres d'une équipe d'un Centre Psycho-Médico-Social.
- Mettre à disposition un Centre de documentation.
- Produire et diffuser des documents et outils pédagogiques.
- Se former, former et pratiquer l'innovation pédagogique.
- Coconstruire des projets spécifiques avec les équipes et participer à la mise en place de ceux-ci.
- Exploiter des outils pédagogiques mis au point dans le cadre des recherches en pédagogie et expérimenter des propositions pédagogiques formulées à l'issue de ces recherches.

Le CAF est reconnu comme Centre de ressources en matière d'éducation aux médias.

LE CAF À VOS CÔTÉS

AU COURS DE VOTRE CARRIÈRE PROFESSIONNELLE

<https://www.lecaf-wbe.be/missions-et-formations>

AIDE PERSONNALISÉE

L'équipe du CAF répond à toutes vos demandes individuelles d'aide et de soutien psychopédagogique tout au long de votre parcours professionnel. Tout membre du personnel peut, d'initiative, prendre contact directement avec nos formateur·trice·s.

<https://www.lecaf-wbe.be/liste-des-formateurs>

FORMATION INDIVIDUALISÉE

Le CAF vous propose son catalogue de formations afin de vous aider à construire votre parcours personnel de formation et vous permettre de faire des choix éclairés pour votre développement professionnel ou personnel. Le catalogue détaille les différentes formations programmées, leurs contenus, objectifs, modalités, durées, et les compétences visées dans le but de vous permettre de choisir la formation qui correspond le mieux à vos besoins.

MÉTA-JOURNÉES

Le CAF organise, pour l'ensemble des équipes éducatives et le personnel des CPMS de WBE, des journées thématiques liées à l'actualité pédagogique.

Ce type de journée compte pour 2 demi-jours de formation.

<https://www.lecaf-wbe.be/événements>

AUDIOVISUEL & MULTIMÉDIA

Le CAF propose aux équipes de WBE un accompagnement dans leurs projets pédagogiques sous la forme de conseils, de formations et d'appui technique.

<https://www.lecaf-wbe.be/multimedia>



MAKERSPACE EDU

Le CAF dispose d'un espace pédagogique orienté STEAM (Science-Technology-Engineering-Arts & Mathematics) utilisé lors de formations, d'aides personnalisées ou de groupes de travail.



PUBLICATIONS PÉDAGOGIQUES

Le CAF assure la diffusion et la vente de documents, publications et outils pédagogiques, fruits du travail des formateurs du CAF et de leurs collaborateurs.



Ces publications constituent des supports pédagogiques pour les enseignant·e·s ou futur·e·s enseignant·e·s ; et sont répertoriées sur notre site internet à l'adresse suivante : www.lecaf.be .

Il est également possible de venir les consulter sur place.

<https://www.lecaf-wbe.be/services>

CENTRE DE DOCUMENTATION

Le Centre de documentation permet aux enseignant·e·s de consulter et/ou d'emprunter gratuitement de nombreux ouvrages pédagogiques. Le centre est accessible de lundi au vendredi de 8h30 à 16h00.

<https://www.lecaf-wbe.be/services>

FORMATION OBLIGATOIRE

Un catalogue de formations obligatoires est proposé par le CAF et la Direction de la Formation et du Développement des Compétences (DFDC), tous deux opérateurs de formation de WBE.

B020 SALLE POLYVALENTE

350 PERSONNES



ENTRÉE

NOTRE ÉQUIPE

<https://www.lecaf-wbe.be/liste-des-formateurs>

POUR LE FONDAMENTAL

COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Pascale CATINUS > pascale.catinus@lecaf.be

FLE/FLS/FLSco/DASPA/FLA

Josine FRANC > josine.franc@lecaf.be

MATERNEL

Valérie FRANÇOIS > valerie.francois@lecaf.be

PRIMAIRE ORDINAIRE

Sandra DRAGONETTI > sandra.dragonetti@lecaf.be

SPÉCIALISÉ

Florence VELGHE > florence.velghe@lecaf.be

POUR LE SECONDAIRE

ARTS PLASTIQUES - MUSIQUE - ARTS APPLIQUÉS

Ariane THERASSE > ariane.therasse@lecaf.be

BIOLOGIE (DS) - CHIMIE (DS) - FORMATION SCIENTIFIQUE (DS)

Isabelle QUERTON > isabelle.querton@lecaf.be

ÉDUCATION PHYSIQUE

Nathalie DEPIREUX > nathalie.depireux@lecaf.be

FLE/FLS/FLSco/DASPA/FLA

Josine FRANC > josine.franc@lecaf.be

FRANÇAIS (DS)

Marie-Laure GONSETTE > marie-laure.gonsette@lecaf.be

HISTOIRE

Estelle DUCHESNE > estelle.duchesne@lecaf.be

LANGUES ANCIENNES

Geneviève GOBBO > genevieve.gobbo@lecaf.be

MATHÉMATIQUES (DI)

Myriam TOMBEUR > myriam.tombeur@lecaf.be

MATHÉMATIQUES (DS)

Murielle ZINQUE > murielle.zinque@lecaf.be

PERSONNEL AUXILIAIRE D'ÉDUCATION

Geneviève CHAPELLE > genevieve.chapelle@lecaf.be

Anne VERSTRAELEN > anne.verstraelen@lecaf.be

QUALIFIANT TRANSVERSAL

Henri NEICKEN > henri.neicken@lecaf.be

QUALIFIANT SECTEUR 7-SECRÉTARIAT/BUREAUTIQUE

Alexandra HOLTZHEIMER > alexandra.holtzheimer@lecaf.be

SCIENCES (DI)

Sophie SCALLIET > sophie.scalliet@lecaf.be

SCIENCES ÉCONOMIQUES

Didier TRILLET > didier.trillet@lecaf.be

SPÉCIALISÉ

Julie FERREIRA > julie.ferreira@lecaf.be

POUR LES CPMS

Magali NOËL > magali.noel@lecaf.be

POUR LE SUPÉRIEUR HORS UNIVERSITÉ

Valérie STEVENS > valerie.stevens@lecaf.be

AUTRES

GRAPHISME, AUDIOVISUEL & MULTIMÉDIA

Philippe LATINIS > philippe.latinis@lecaf.be

LE CAF NUMÉRIQUE

> CN@lecaf.be

<https://www.lecaf-wbe.be/cafnumerique>

NOS MÉDIAS

SITE WEB

<https://www.lecaf-wbe.be/>

YOUTUBE

Le CAF produit et diffuse des vidéos sur sa chaîne LECAF-TV en lien avec l'enseignement.

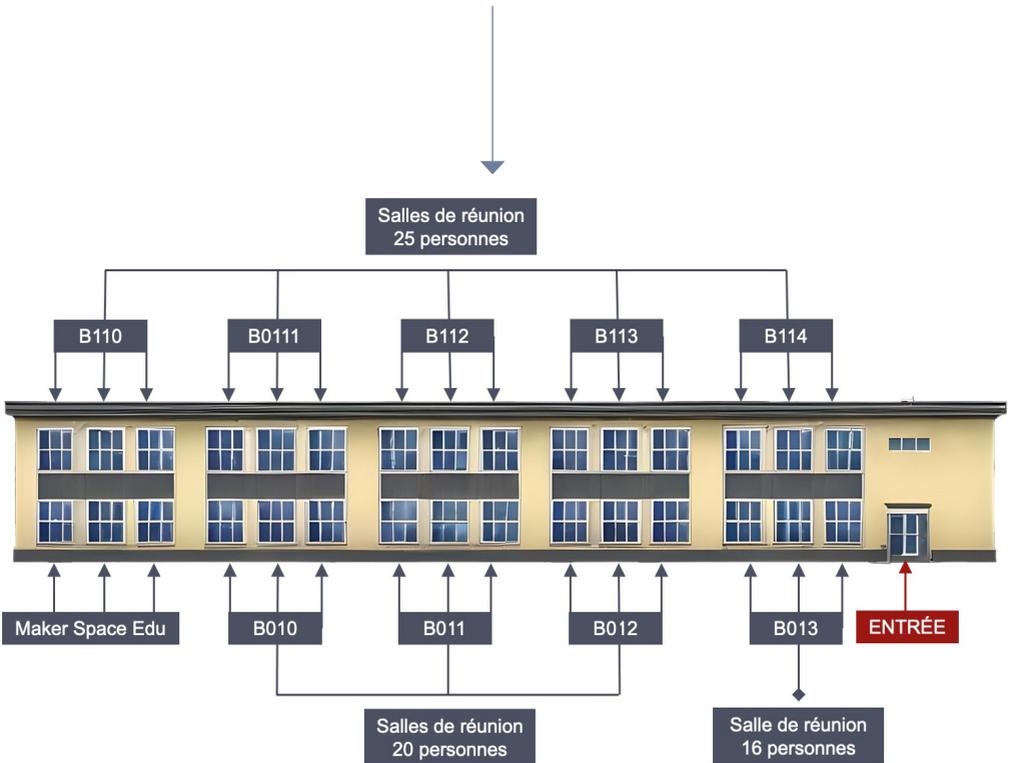
<https://www.lecaf-wbe.be/videos>

FACEBOOK

Le CAF est présent sur FaceBook et communique toutes ses actualités en lien avec ses activités.

<https://www.facebook.com/CAFTihange>

BÂTIMENT B



2

F P C
FORMATION
PROFESSIONNELLE
CONTINUE

BÂTIMENT B



B103
Salle de réunion
40 personnes



Espace
« Convivialité »

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE (FPC)

DES ÉQUIPES ÉDUCATIVES ET PLURIDISCIPLINAIRES DES CPMS

Les offres du CAF permettent aux membre du personnel (MDP) de répondre à leurs droits et obligations en termes de Formation Professionnelle Continue (Décret du 17 juin 2021-Docu 49421).

FPC : DROITS ET OBLIGATIONS ... EN RÉSUMÉ

DEUX TYPES DE FORMATION

Obligatoire répondant à des besoins collectifs

Facultative et volontaire répondant à des besoins personnalisés

Les formations répondant aux **besoins personnalisés** ressortent des projets personnels de formation dont la porte d'entrée est le projet éducatif et pédagogique de WBE.

Pendant le temps de prestation

- chaque MDP a droit à participer à 10 demi-jours par année scolaire ou 60 demi-jours répartis sur 6 années consécutives.
- le personnel des CPMS a droit à participer à 20 demi-jours par année scolaire ou 120 demi-jours répartis sur 6 années consécutives (plusieurs demi-jours doivent obligatoirement être consacrés à la supervision collective).

Tout nouveau membre de l'équipe éducative, qui effectue des prestations d'au moins une demi-charge, bénéficie, durant les cinq premières années de son entrée en fonction, de 2 demi-journées complémentaires de formation par mois, pour un maximum de 10 demi-jours complémentaires par année scolaire.

NB. En dehors du temps de prestation, le nombre de jours de formation n'est pas limité.

Les formations répondant aux **besoins collectifs** ressortent soit du projet éducatif et pédagogique de WBE soit de l'analyse des plans de formation des écoles ou des CPMS.

Les plans de formation des écoles sont élaborés à la suite des besoins identifiés collectivement lors des plans de pilotage ou du contrat d'objectif.

Pendant le temps de prestation

- Chaque MDP doit participer, par année scolaire, à 4 demi-journées de formation organisées par le P.O. WBE et à 2 demi-journées organisées par l'IFPC (opérateur de formation interréseaux) ou 36 demi-journées réparties sur 6 années consécutives (24 organisées par le PO et 12 par l'IFPC).

Pour les MDP des écoles en dispositif d'ajustement (EDA), le nombre de jours de formation obligatoire à besoins collectifs est porté à 11 demi-jours au maximum par année scolaire pour permettre aux membres de l'équipe éducative de participer à des formations centrées sur les besoins issus du protocole de collaboration de l'école.

PAR DÉROGATION

- WBE peut imposer, dans une décision écrite et motivée, une formation professionnelle à besoins personnalisés au membre de son équipe éducative à la suite de l'appréciation de son aptitude pédagogique et/ou professionnelle.
- Le gouvernement de la FWB ou WBE peut organiser par an 6 demi-jours supplémentaires de formations obligatoires à besoins collectifs assortis, le cas échéant, d'une suspension de cours. Ces demi-jours peuvent être répartis en cohortes et étalés au maximum sur 6 années scolaires.

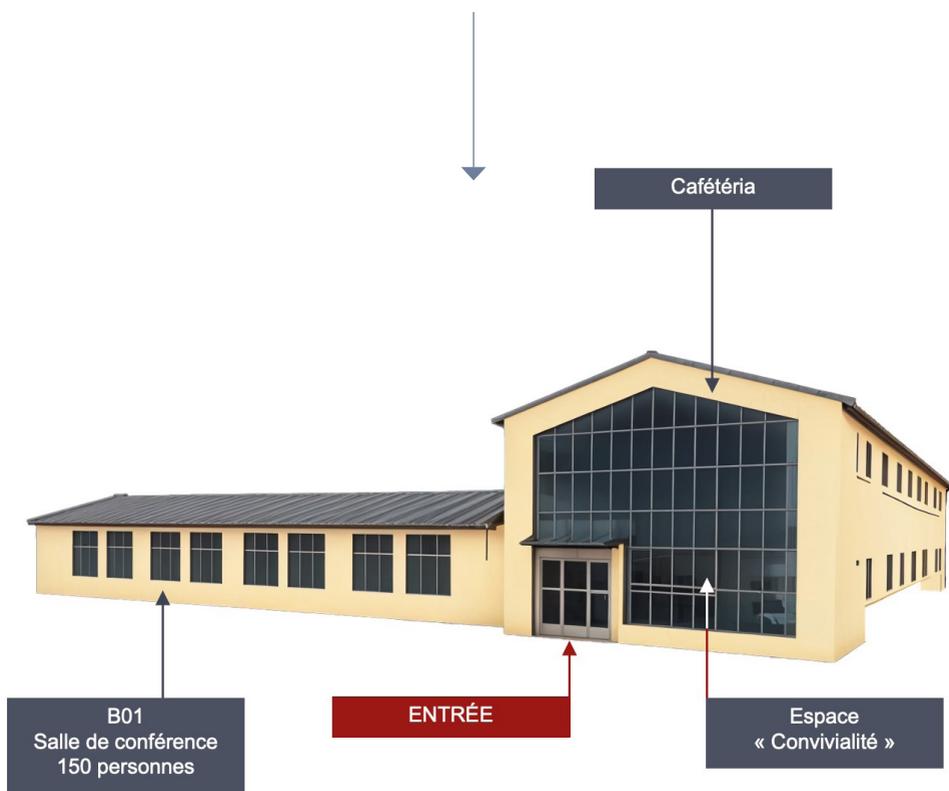
3



INFOS
CONTACTS

B01

SALLE DE CONFÉRENCE



LE CAF, C'EST AUSSI...

UN SERVICE D'IMPRESSION DE DOCUMENTS

Nous imprimons vos documents en divers formats et grammages et réalisons également des livrets, des fardes...

Besoin de travaux spécifiques ? Nous vous invitons à nous contacter. Nous confectionnons des façonnages à la demande, et ce en petite quantité, ainsi que des plastifications et reliures diverses.

Nous pouvons également vous aider pour la mise en page de vos documents et dépliants.



<https://www.lecaf-wbe.be/services>

DES LOCAUX

Pour vos réunions, formations, conférences... le CAF dispose de :

- 1 salle de conférence sonorisée d'une capacité de 150 personnes;
- 1 salle polyvalente sonorisée d'une capacité de 350 personnes;
- 1 salle de réunion d'une capacité de 40 personnes;
- 8 salles d'une capacité de 25 personnes;
- 3 salles d'une capacité de 20 personnes;
- 1 salle d'une capacité de 16 personnes;
- 2 salles informatiques d'une capacité de 8 personnes et de 14 personnes;
- 4 petites salles de réunion.

Toutes nos salles sont équipées d'écrans numériques interactifs ou de vidéoprojecteurs.



Le CAF met gratuitement son infrastructure à la disposition de notre P.O. (établissements et administration). Nos salles peuvent également être louées sous certaines conditions.

UN CATERING

Lors des formations ou évènements, le CAF met à votre disposition un service de restauration allant du sandwich au menu 3 services, sans oublier les indispensables café, thé et soft.

<https://www.lecaf-wbe.be/services>



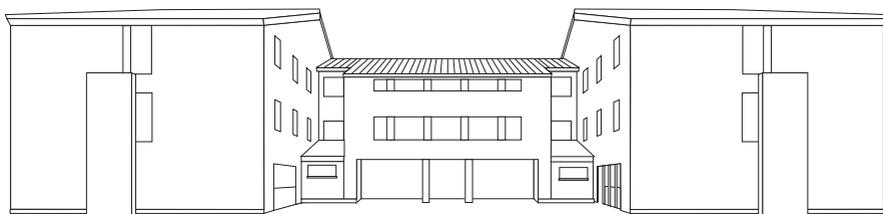
CONTACTS

<https://www.lecaf-wbe.be/contacts-infos>

SECRETARIAT GÉNÉRAL
FRANÇOISE JEHOLET
085/27 13 68
secretariat@lecaf.be

SECRETARIAT FORMATIONS
ISABELLE FAGAN
085/27 13 71
formations@lecaf.be

DIRECTION
ANGÉLIQUE MAGHE
085/27 13 64
direction@lecaf.be

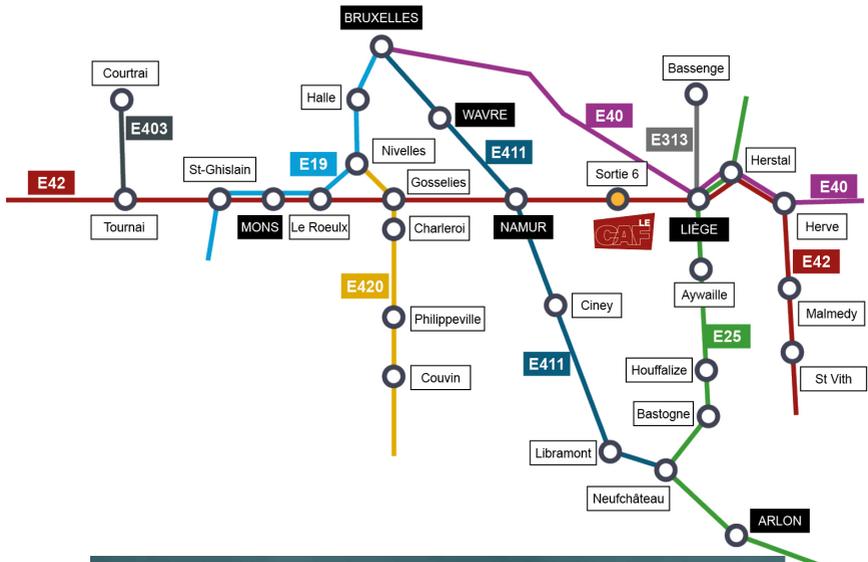


LOCALISATION

LE CAF
La Neuville, 1
4500 TIHANGE



Le CAF se trouve à 10 minutes
 de l'autoroute **E42**
sortie 6 N65 Villers-Le-Bouillet





Centre d'Autoformation et de Formation continue
Wallonie-Bruxelles Enseignement

La Neuville, 1
4500 Tihange
lecaf-wbe.be